



Communauté de communes

Finances - Economie - Emploi - Formation
et Chambres consulaires

OBJET : Vote des tarifs de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur le secteur de Derval – Année 2024

EXPOSE

Il doit être procédé pour l'année 2024 au vote des tarifs de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur le secteur de Derval.

Conformément aux orientations prises lors du débat d'orientations budgétaires, il vous est proposé de maintenir les tarifs de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères identiques à ceux de 2023.

Ces tarifs, calculés selon la taille du bac, figurent à l'annexe ci-jointe.

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Finances - Economie - Emploi - Formation et Chambres consulaires » réunie le 6 février dernier

DECISION


Compte tenu de ce qui précède et après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- d'adopter les tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères conformément au tableau ci-joint à compter du 1er janvier 2024 ;
- d'autoriser M. le Président ou le M. le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 15 février 2024

Le secrétaire de séance


AR-Préfecture
044200072726-20240216-11-DE

Matthieu HAMARD, certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16-02-2024

Publication le : 16-02-2024

Le Pré

Alain I



Le Président,


Alain HUNAUT

Conseil Communautaire du 15

Montants de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur le secteur de Derval

Grille tarifaire appliquée depuis le 1er Juillet 2023 et maintenue à l'identique en 2024

Volume du bac à ordures ménagères	Dotation permanente		Dotation temporaire		
	Abonnement pour 6 levées		prix de la levée supplémentaire	Frais de mise à disposition	Prix de la levée
	mensuel	annuel			
120 litres (1 à 3 pers.)	13,75 €	165,03 €	4,51 €	17,77 €	4,51 €
180 litres (4 à 5 pers.)	20,55 €	246,62 €	6,76 €		6,76 €
240 litres (6 à 7 pers.)	27,86 €	334,32 €	9,00 €		9,00 €
340 litres (8 pers. et +)	41,42 €	497,06 €	12,77 €		12,77 €

Prestations	Tarifs
Renouvellement d'un badge	12,00 €
Fourniture sacs additionnels de 30 litres (5 unités)	4,51 €

AR-Préfecture

044-200072726-20240216-11-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16-02-2024

Publication le : 16-02-2024



Le Président,

Alain HUNAUT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze février, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes- sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN				X	P
DERVAL	M. François-Xavier LE HECHO	X				
	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT	X				
ERBRAY	Mme Laurence LE BIHAN	X				
	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
FERCE	Mme Lucie PAUL				X	P Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET
	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON				X	
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES				X	
JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT			X	P	M. Yves FROMENTIN
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY			X	P	M. Hervé DE TROGOFF
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL			X	P	Mme Marie-Pierre GUERIN
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN			X	P	M. Patrick GALIVEL
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Olivier POIRIER	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO			X	P	M. François-Xavier LE HECHO
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X		X	P	Mme Marie-Anne LAILLET
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER			X	P	M. Bruno DEBRAY
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS			X	P	Mme Nathalie PIGRÉE
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	M. Didier PAITIER			X	P	M. Alain LE TOLGUENEC
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

M. Alain RABU est arrivé à 17h59 au moment de la projection du film sur le budget en amont de la lecture de la délibération n°3 : Budget Primitif 2024 – Budget principal.

Secrétaire de Séance : Monsieur Matthieu HAMARD

AR-Préfecture

044-200072726-20240216-11-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16-02-2024

Publication le : 16-02-2024



Le Président,

Alain HUNAU